



Rapport de l'opération de dénombrement des ménages agricoles en Guinée Bissau 2025



Bissau, 2025

Avenida dos Combatentes da Liberdade da Pátria - Palácio do Governo C.P. Nº 71 – Bissau



Sommaire

1	Contexte	3
2	Objectifs	4
3	Etapas opérationnelles	5
3.1	La constitution de l'échantillon des DR.....	5
3.2	La conception et le test du questionnaire du recensement des ménages.....	9
3.3	La formation des agents d'enquêteurs et des superviseurs.....	9
3.4	La conduite de la collecte des données sur le terrain	10
3.5	Le contrôle qualité et le traitement des données collectées	12
4	Principaux résultats.....	12
4.1	Récapitulatif des DR et ménages recensés	12
4.2	Statistiques sur les ménages agricoles	14
4.3	Types prédominant d'activités agricoles pratiquées par les ménages	14
4.3.1	Pratiques des cultures pluviales selon les régions.....	15
4.3.2	Activités d'élevage des ménages agricoles	17
4.3.3	Pratique de la culture d'anacarde	19
4.3.4	Pratique des cultures irriguées et maraîchères	20
4.3.5	Pratique des autres cultures permanentes.....	21
4.4	Caractéristiques socio-démographiques des ménages agricoles.....	22
4.4.1	Sexe du CM.....	22
4.4.2	Age moyen du CM.....	23
4.4.3	Taille moyenne des ménages agricoles	24
5	Difficultés rencontrées	25
6	Recommandations.....	26
7	Conclusion.....	27
8	Annexes	27



Liste des tableaux

Tableau 1. Répartition de l'échantillon (ménages et DR) par région	7
Tableau 2. Répartition des DR par région	13
Tableau 3. Répartition des ménages par région	13
Tableau 4. Répartition des ménages agricoles par région	14
Tableau 5. Répartition des effectifs d'animaux par région	18
Tableau 6. Nombre moyen d'animaux par ménage éleveur	19
Tableau 7. Répartition des ménages agricoles selon le sexe du chef de ménage	23

Liste des graphiques

Graphique 1. Proportion des ménages agricoles selon le type d'activités agricoles	15
Graphique 2. Répartition des ménages pratiquant des cultures pluviales par région	16
Graphique 3. Nombre moyen de parcelles de cultures temporaires par ménage agricole	16
Graphique 4. Répartition des ménages agricoles selon la pratique de l'élevage	17
Graphique 5. Répartition des ménages agricoles selon la pratique de l'anacarde	20
Graphique 6. Répartition des ménages agricoles selon la pratique des cultures irriguées et maraîchères	21
Graphique 7. Répartition des ménages agricoles selon la pratique des autres cultures permanentes	22
Graphique 8. Age moyen du Chef de ménage	24
Graphique 9. Taille moyenne des ménages agricoles	25



1 Contexte

L'Initiative 50x2030 est un programme multipartenaire qui vise à combler le déficit mondial de données agricoles en transformant les systèmes de données nationaux dans 50 pays d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Amérique Latine d'ici 2030. Cette initiative sans précédent se concentre sur l'amélioration des données au niveau des pays en élaborant de solides programmes d'enquêtes intégrées représentatives au niveau national. L'Initiative 50x2030 encourage les politiques publiques fondées sur des données probantes par la production et l'utilisation de données agricoles. Cette initiative est un programme conjoint de la Banque Mondiale, de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et du Fonds International de Développement Agricole (FIDA).

La mise en œuvre de l'Initiative en Guinée Bissau vise à mettre en œuvre un programme d'enquêtes agricoles intégrées annuelles adapté afin de garantir la production de données agricoles fondamentales, opportunes et de qualité, qui répondent aux besoins de conception, de suivi et d'évaluation des politiques agricoles du pays. Aussi, ces enquêtes produiront des données nécessaires au suivi des agendas de développement international (ODD) et régional (Agenda 2063, Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)).

L'une des activités de mise en œuvre de ce programme d'enquête en Guinée-Bissau est l'établissement d'une base de sondage des ménages agricoles qui servira de cadre d'échantillonnage pour le programme d'enquête agricoles à mettre en œuvre. Cette opération a bénéficié d'un appui technique important de la FAO et a été développée sous la coordination conjointe du Gouvernement de la Guinée-Bissau, à travers la Direction Générale de la Planification Agricole du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, du Département des Statistiques de la FAO et de la Banque Mondiale.



Une des étapes préalables indispensables à la conduite d'une enquête par sondage est en effet l'existence/établissement d'une base de sondage qui contient la liste la plus exhaustive possible des unités de la population statistique objet de l'enquête. Pour ce faire, plusieurs cas de figure se présentent : (i) soit une base de sondage complète et actualisée existe, (ii) soit une base existe mais elle est incomplète et/ou non actualisée, soit enfin (iii) aucune base de sondage n'est disponible. Le deuxième cas est celui qui convient le mieux à la situation de la Guinée Bissau. En effet, le pays ne disposait pas d'une base de sondage actualisée sur les ménages en général, et les ménages agricoles en particulier. La dernière base disponible était celle du dernier recensement général de la population (RGPH) réalisée en 2009. Elle est constituée de la liste des ménages recensés pendant ledit RGPH répartis selon les districts de recensements (DR). Bien qu'elle soit exhaustive en termes de couverture géographique du territoire national, cette base est obsolète en ce sens que le nombre de ménages par DR ne reflète sans doute plus la démographie actuelle des ménages : certains ménages ont dû disparaître ou être reconstitués tandis que d'autres sont apparus.

Ainsi, pour disposer d'une base actualisée qui servira de base de sondage pour la future enquête agricole, une opération d'énumération des ménages, dénommée « listagem », a été conduite à partir d'un échantillon de DR issus du dernier RGPH.

Le présent rapport récapitule la démarche méthodologique de cette opération et les principaux résultats qui en sont issus.

2 Objectifs

L'objectif principal de cette opération était de disposer d'une liste actualisée des ménages agricoles sur un échantillon représentatif de DR issus du dernier RGPH.

De façon spécifique, l'opération devrait permettre de :

- tirer un échantillon représentatif de DR à partir de la base des DR du dernier RGPH réalisé en 2009 ;



- procéder au recensement des ménages dans chacun des DR tirés, à l'aide d'un questionnaire incluant des questions sur les activités agricoles des ménages ;
- établir la liste actualisée des ménages agricoles à partir du recensement effectué.

3 Etapes opérationnelles

Conformément aux objectifs fixés ci-dessus, l'opération d'énumération des ménages agricoles a suivi les étapes suivantes :

- la constitution de l'échantillon de DR à partir des données du dernier RGPH ;
- la conception et le test du questionnaire du recensement des ménages ;
- la formation des formateurs et des agents de collecte des données ;
- la conduite de la collecte des données sur le terrain ;
- le traitement des données collectées afin d'établir la base de sondage des ménages agricoles.

3.1 La constitution de l'échantillon des DR

Cette étape cruciale a consisté à obtenir des services de l'INE la base de données du RGPH 2009 et à en extraire la liste des DR relevant du milieu rural. Le choix de n'inclure dans la base de sondage que les DR ruraux s'explique par le fait qu'en général en Guinée Bissau l'activité agricole reste concentrée dans les zones rurales.

A partir des données issues de cette base et des paramètres convenus pour la taille minimale de l'échantillon de ménages agricoles à enquêter, l'échantillon de DR dans lesquels le recensement des ménages sera conduit a été déterminé en considérant que 10 ménages agricoles seront enquêtés par DR pendant l'enquête agricole.



Il faut noter que le calcul de la taille de l'échantillon théorique a été fait par région administrative afin d'obtenir des résultats représentatifs dans chaque région après l'enquête agricole.

La formule ci-dessous donne la taille minimale de l'échantillon nécessaire pour garantir des résultats représentatifs au niveau région.

$$n = \frac{n_s \times \widehat{cv}(\bar{y})^2}{CV^{*2}} \frac{1}{r}$$

Avec les notations suivantes :

$\bar{y}$: La variable d'intérêt (ici le nombre d'actifs agricoles dans le ménage)

$\widehat{cv}$: Coefficient de variation de la variable d'intérêt (ici le nombre d'actifs agricoles dans le ménage)

CV* : Précision souhaitée (au plus 10%, 7% ici)

n_s : Taille de l'échantillon de l'EHCVM

r : Taux de réponse attendu (85%)

Le tableau ci-dessous récapitule les résultats issus du calcul de la taille minimale de l'échantillon par région et le nombre de DR échantillon correspondant (à raison de 10 ménages par DR).



Tableau 1. Répartition de l'échantillon (ménages et DR) par région

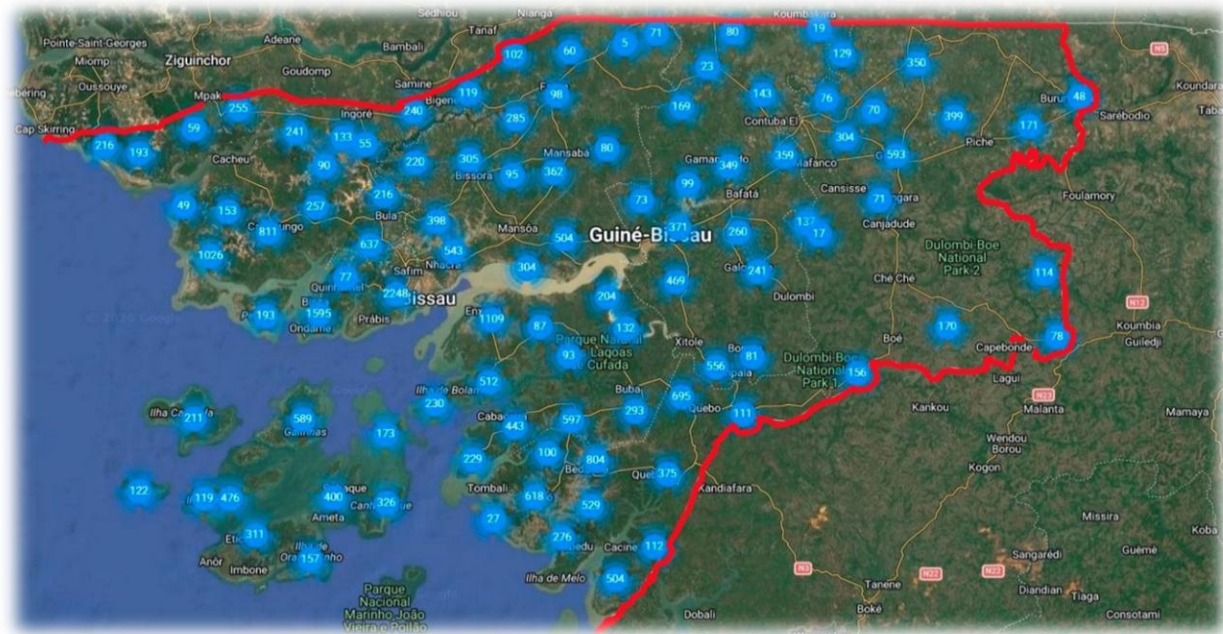
Numero Region	Region	CV	CV1*	CV2*	n _s	r	n1	n2	nf	Nombre DR échantillon
1	TOMBALI	5.6%	5.0%	7.0%	456	85%	674	344	344	34
2	QUINARA	5.5%	5.0%	7.0%	406	85%	572	292	292	29
3	OIO	5.9%	5.0%	7.0%	455	85%	750	383	383	38
4	BIOMBO	9.6%	5.0%	10.0%	439	85%	1900	475	475	48
5	BOLAMA_E	6.2%	5.0%	7.0%	359	85%	649	331	331	33
6	BAFATA	6.1%	5.0%	7.0%	455	85%	799	408	408	41
7	GABU	5.8%	5.0%	7.0%	396	85%	623	318	318	32
8	CACHEU	11.8%	5.0%	10.0%	393	85%	2572	643	643	64
	Total						8538		3194	319

NB : il faut noter que la précision souhaitée a été relevée à 10 % dans les régions d Biombo et Cacheu du fait de la dispersion (CV) plus élevée de la variable d'intérêt dans ces régions.

Le nombre total de DR sélectionné est de 319 répartis de façon représentative dans les 8 régions du pays. La carte ci-dessous montre la répartition des DR tirés à travers le territoire national.



Carte 1. DR tirés répartis sur le territoire national



Le tirage des DR dans chaque région s'est effectué en considérant un plan de sondage à deux degrés, avec au premier degré un tirage des DR (unités primaires) proportionnel à leur taille en nombre de ménages, et au second degré un tirage aléatoire simple des 10 ménages agricoles (unités secondaires) par DR tiré au premier degré. Le tirage des unités secondaires (ménages agricoles) se fera à l'issue de l'opération de dénombrement des ménages afin de disposer de l'échantillon de ménages agricoles nécessaires pour la conduite de l'enquête agricole.

La probabilité de tirage d'un DR dans une région donnée est exprimée à travers la formule suivante : $(n_h F_{hi} / F_h)$, avec

- F_h le nombre total de ménages de la strate h (région) du RGPH 20009
- F_{hi} le nombre total de ménages du DR i de la strate h (région)
- n_h le nombre de DR échantillon à tirer dans la strate h (région).



3.2 La conception et le test du questionnaire du recensement des ménages

En vue d'identifier les ménages démographiques et ensuite les ménages agricoles, un questionnaire en deux sections a été conçu :

- la première section permet d'identifier les concessions à l'intérieur du DR préalablement délimité ;
- la deuxième section est consacrée à l'énumération des ménages dans les concessions identifiées dans la première section. Cette section inclut des questions spécifiques permettant d'identifier ultérieurement les ménages agricoles.

Le questionnaire complet se trouve en annexe.

Une opération pilote a été réalisée dans des DR de Bissau afin de tester le questionnaire et le dispositif de collecte et de supervision. Ce test a permis de relever les difficultés d'organisation sur le terrain et de corriger les erreurs et incohérences constatées sur l'application de collecte mobile Survey Solutions.

3.3 La formation des agents d'enquêteurs et des superviseurs

Avant de commencer la collecte des données, il est de coutume de former le dispositif de terrain composé des agents de collecte et des superviseurs. L'objectif de cette formation était de présenter les outils de collecte (questionnaire et manuel), ainsi que l'application de collecte mobile Survey Solution sur laquelle le questionnaire sera développé.

La formation a réuni 48 agents enquêteurs, 6 cartographes de l'INE et 5 informaticiens de la DGPE.

Prévue sur 3 jours, la formation s'est déroulée en plénière et a abordé les points suivants :



- la présentation des objectifs et des concepts clé de l'opération de listing des ménages agricoles ;
- la présentation du questionnaire et du manuel (version papier) ;
- la présentation de la procédure de lecture des croquis des DR et d'identification de leurs sur le terrain (cette présentation a été faite par un agent cartographe de l'INE);
- la présentation du questionnaire CAPI suivie d'un test en salle.

A l'issue de la session, une séance d'exercices a été réalisée pour tester le niveau de compréhension et d'assimilation des concepts clé (ménages, ménages agricoles, activités agricoles, parcelles agricoles, etc.) par les enquêteurs.

3.4 La conduite de la collecte des données sur le terrain

Les opérations de terrain se sont déroulées en trois étapes décrites ci-dessous.

✓ Etape 1 : Reconnaissance des limites du DR

Cette étape s'est déroulée avec l'aide des cartographes de l'INE et des personnes ressources du/des village/quartier (s) dont relève le DR (chef du village, responsable administratif et autres notables). La reconnaissance des limites du DR a consisté à retrouver sur le terrain les îlots ou les concessions qui le composent. Pour ce faire, la démarche suivante a été appliquée :

1. localiser le quartier/village, les voies principales de circulation ou un repère important mentionné sur le croquis/la carte du DR;
2. à partir du point de repère, identifier l'îlot/concession (ou les îlots/concessions) adjacent(s).
3. faire de même pour un deuxième et un troisième repère ; les trois repères ne doivent pas être alignés ;
4. localiser ainsi tous les îlots/concessions constituant le DR en se servant du croquis ;



5. vérifier en parcourant de proche en proche pour fixer les limites du DR, en collaboration si possible avec les équipes voisines en vue de s'accorder sur les limites.

✓ **Etape 2 : Numérotation des concessions**

Cette étape a consisté en l'identification et la numérotation des différentes concessions de 1 à N en commençant par celle qui est le plus au nord. L'enquêteur balaie ensuite le DR du Nord au Sud et de l'Ouest à l'Est de façon serpentine et marque visiblement le numéro de la concession à l'entrée de la concession.

✓ **Etape 3 : Enumération des ménages**

C'est l'étape d'énumération proprement des ménages qui a consisté à identifier dans chaque concession les ménages et à administrer la deuxième partie du questionnaire.

La numérotation des ménages s'est faite de façon séquentielle dans le DR. L'enquêteur devait parcourir les concessions dans l'ordre des numéros déjà inscrits, en commençant par la concession n°1. Ensuite la concession n°2 dans laquelle également tous les ménages sont énumérés en recommençant la numérotation séquentielle des ménages. Ainsi de suite, jusqu'à atteindre la dernière concession du DR.

Après la collecte des données, les enquêteurs procèdent à leur synchronisation, les rendant ainsi disponibles pour le suivi central. Celui-ci est composé de l'équipe informatique des opérations, des responsables de la Direction Générale de la Planification Agricole du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, ainsi que de l'équipe technique de la FAO.

L'équipe informatique est chargée de l'affectation des DR aux enquêteurs, en procédant à une attribution individuelle, afin d'éviter la saisie de données d'un DR dans un autre DR différent. Ce processus est répété chaque fois qu'une équipe termine un DR et passe à un autre.



3.5 Le contrôle qualité et le traitement des données collectées

Dans le but de minimiser les erreurs pendant la collecte, un dispositif de contrôle qualité a été mis en place afin de s'assurer en temps réel que les enquêteurs sont sur le terrain et de vérifier la cohérence et la vraisemblance des données collectées. Ce dispositif était animé par les informaticiens de la DGPA sous la supervision des experts de la FAO. Les erreurs et les incohérences constatées étaient notifiées aux superviseurs et aux enquêteurs afin que les corrections soient faites en temps réel là où cela était possible.

Les principaux contrôles ont porté sur l'exhaustivité et la couverture des DR sélectionnés, la cohérence et la validité des données.

A l'issue de la collecte, les données ont été soumises à un second niveau de vérification à travers des procédures statistiques plus avancées afin de détecter et corriger les erreurs et incohérences qui n'ont pu l'être lors du contrôle qualité de la collecte.

Une tabulation des principaux résultats a ensuite été réalisée sur la base d'un plan de tabulation préalablement établi. La section suivante présente ces résultats.

4 Principaux résultats

Les données ayant été collectées à partir d'un échantillon représentatif de DR par région et ensuite une énumération exhaustive des ménages dans chaque DR, les résultats présentés ont été pondérés en tenant compte de ce plan d'échantillonnage. Les poids appliqués sont les inverses des probabilités de tirage des DR dans chaque région (voir section 4.1).

4.1 Récapitulatif des DR et ménages recensés



Le tableau ci-dessous récapitule les résultats de l'opération d'énumération. Il en ressort que tous les 319 DR sélectionnés ont fait l'objet de recensement, soit un taux de couverture de 100%. En extrapolant ces résultats, on aboutit à un effectif total de 1361 DR au niveau national, correspondant à peu près à l'effectif total des DR ruraux du RGPH 2009. Plus de 70% de ces DR sont concentrés dans la moitié des régions (Oio, Bafata, Gabu et Cacheu).

Tableau 2. Répartition des DR par région

Region	Effectifs des DR ruraux	%
Ensemble	1,361	100
OIO	279	20,5
BAFATA	249	18,3
GABU	235	17,2
CACHEU	233	17,1
TOMBALI	130	9,6
BIOMBO	112	8,2
QUINARA	73	5,4
BOLAMA/BIJAGOS	49	3,6

Lorsque l'on s'intéresse aux ménages recensés, le tableau ci-dessous révèle un effectif total de 123 823, représentant les ménages ruraux sur l'ensemble du territoire national. La répartition par région est assez similaire à celle des DR ci-dessus, avec le quatuor de tête constitué des régions de Oio, Gabu, Cacheu et Bafata qui concentrent 2/3 des ménages ruraux.

Tableau 3. Répartition des ménages par région

Region	Effectifs des ménages ruraux	%
Ensemble	123,823	100
OIO	23,951	19.3



GABU	22,902	18.5
CACHEU	18,535	15.0
BAFATA	17,550	14.2
TOMBALI	14,665	11.8
BIOMBO	13,003	10.5
QUINARA	8,649	7.0
BOLAMA/BIJAGOS	4,567	3.7

4.2 Statistiques sur les ménages agricoles

Un ménage agricole recensé est dit agricole si au moins un de ces membres pratique une activité agricole pour son compte propre ou celui du ménage. Selon cette définition, le nombre de ménages agricoles recensés dans les DR sélectionnés est de 31 408, soit un effectif pondéré de 121 815. Comparé à l'effectif total des ménages cité plus haut, on constate que la presque totalité des ménages ruraux, soit 98%, pratique une activité agricole. En termes de répartition par région, la structure est quasi similaire à celle des ménages ruraux.

Tableau 4. Répartition des ménages agricoles par région

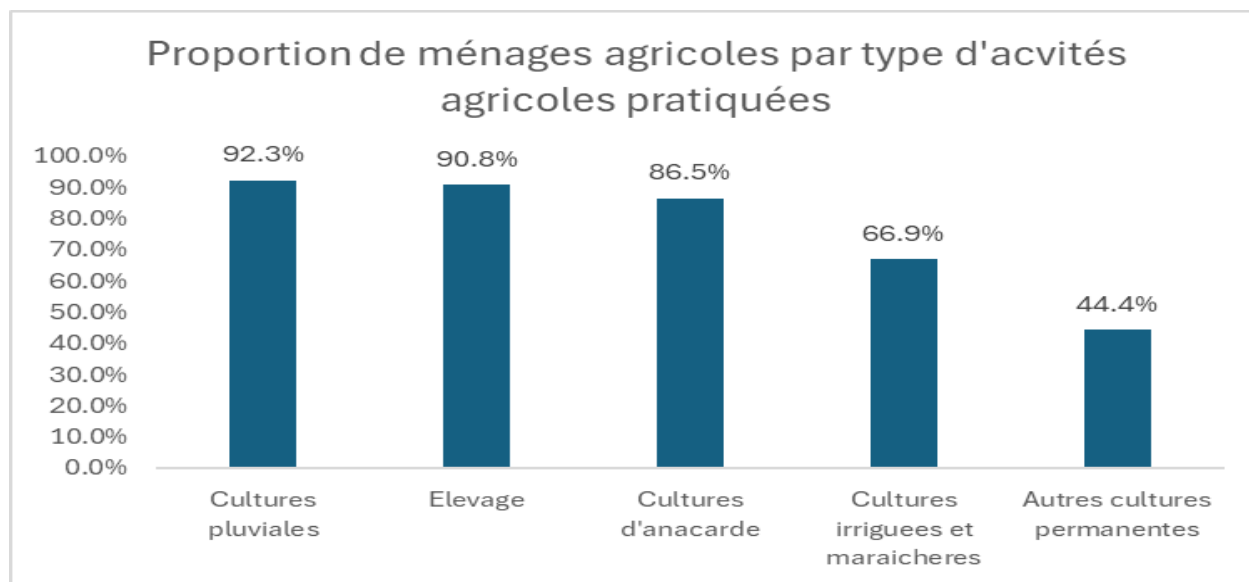
Region	Effectifs des ménages agricoles	(%)
Ensemble	121,815	100
OIO	23,843	19,6
GABU	22,784	18,7
CACHEU	18,054	14,8
BAFATA	17,535	14,4
TOMBALI	14,606	12,0
BIOMBO	11,830	9,7
QUINARA	8,635	7,1
BOLAMA/BIJAGOS	4,528	3,7

4.3 Types prédominant d'activités agricoles pratiquées par les ménages



Selon le Graphique 1 ci-dessous, l'écrasante majorité des ménages agricoles (plus de 80%) pratique soit de l'agriculture pluviale, soit de l'élevage ou de la culture d'anacarde. Cette physionomie globale cache certaines disparités régionales révélées dans les sections suivantes.

Graphique 1. Proportion des ménages agricoles selon le type d'activités agricoles

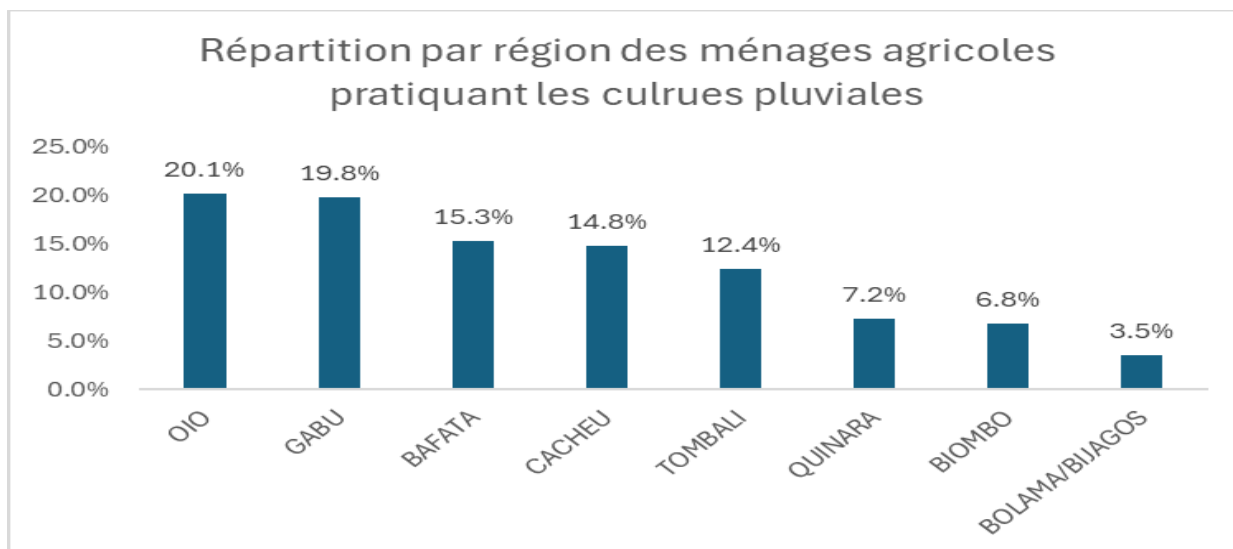


4.3.1 Pratiques des cultures pluviales selon les régions

Comme l'illustre le Graphique 2, les régions d'Oio, de Gabu et de Bafata viennent en tête pour ce qui est de la pratique des cultures pluviales. Ces régions concentrent en effet plus de la moitié (55%) des ménages agricoles qui s'adonnent aux cultures pluviales.

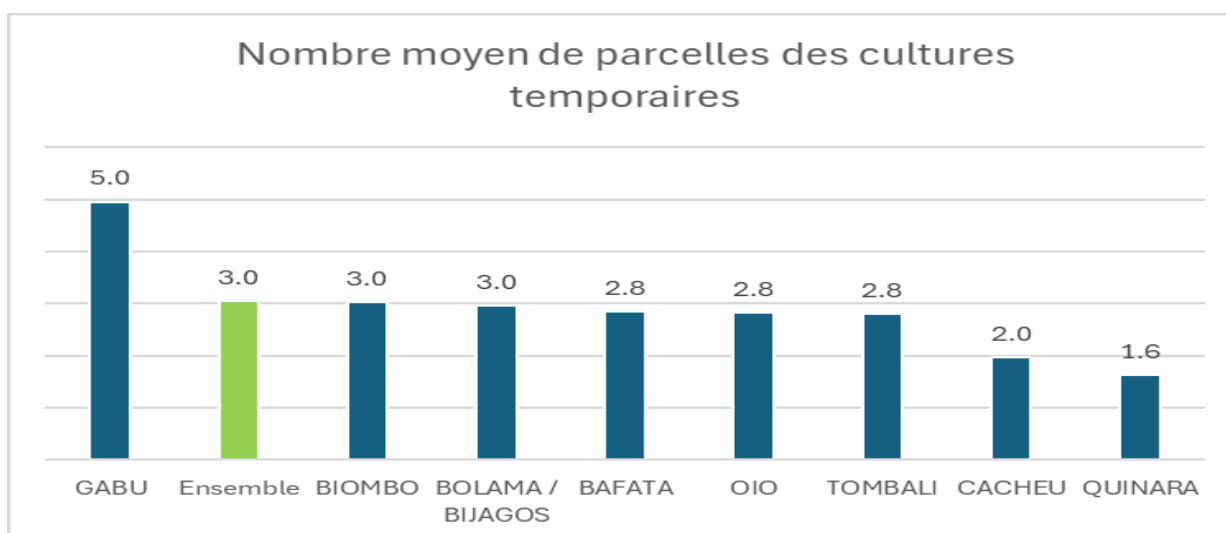


Graphique 2. Répartition des ménages pratiquant des cultures pluviales par région



Les ménages pratiquant les cultures temporaires exploitent en moyenne 3 parcelles comme le montre le graphique ci-dessous. La région de Gabu sort du lot avec en moyenne 5 parcelles exploitées par ménage agricole tandis que celle de Quinara boucle la marche avec moins de 2 parcelles par ménage agricole.

Graphique 3. Nombre moyen de parcelles de cultures temporaires par ménage agricole



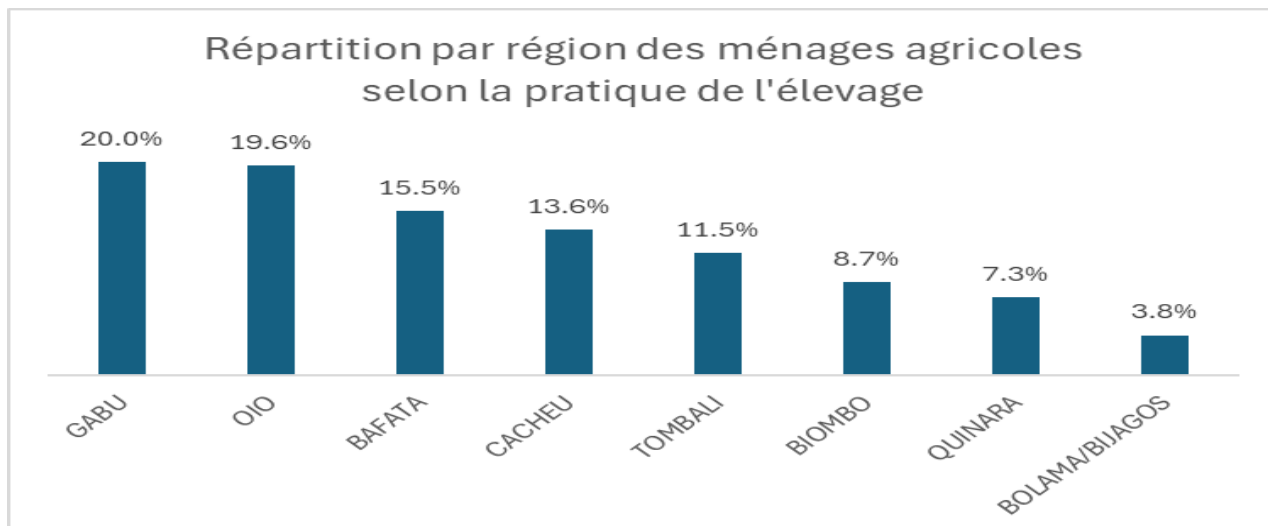


4.3.2 Activités d'élevage des ménages agricoles

Pratique de l'élevage

L'élevage fait partie, avec l'agriculture pluviale, des activités agricoles les plus pratiquées (cf. Graphique 1). La répartition des ménages agricoles par région révèle que les régions de Gabu, Oio et Bafata concentrent à elles trois plus de la moitié des ménages éleveurs. Les régions de Bombio, de Quinara et de Bolama sont les moins dotées en ménages éleveurs avec chacune moins de 10% des ménages éleveurs (Graphique 4).

Graphique 5. Répartition des ménages agricoles selon la pratique de l'élevage



Effectifs totaux des animaux

La volaille est de loin le type d'animaux le plus élevé avec un effectif total de près de 1.3 millions de têtes. Elle est suivie par les petits ruminants avec un plus d'un demi-million de têtes et des gros ruminants dont l'effectif est estimé à environ 360,000 têtes (Tableau 5).



L'analyse par région révèle que la volaille est prédominante dans les régions d'Oio, de Gabu, de Bafata, avec chacune plus de 200,000 têtes. Les petits ruminants sont également plus présents dans le même trio de régions, avec plus de 100,000 têtes chacune. Les gros ruminants sont quant à eux concentrés dans les régions de Gabu et Oio (Tableau 6).

Tableau 7. Répartition des effectifs d'animaux par région

Region	Gros ruminants	Petits ruminants	Porcins	Volaille	Autres animaux
TOMBALI	21,660	51,676	33,800	182,367	975
QUINARA	14,147	31,348	22,934	87,984	124
OIO	103,430	123,431	76,868	267,294	6,683
BIOMBO	11,175	19,407	27,058	85,420	3,506
BOLAMA/BIJAGOS	6,096	10,848	11,276	44,458	487
BAFATA	51,962	108,045	17,906	209,331	7,168
GABU	133,721	153,239	5,461	258,708	16,937
CACHEU	25,830	45,392	50,933	151,953	1,037
Ensemble	368,022	543,387	246,237	1,287,515	36,917

Effectifs moyens des animaux

Les effectifs moyens d'animaux varient en fonction des espèces considérées. En effet, s'ils sont en moyenne relativement plus élevés pour la volaille (11,6 par ménages éleveur) et les petits ruminants (4,9 par ménage éleveur), ils sont en revanche plus faibles pour les gros ruminants (3,3), les porcins (2,2) et les autres animaux (0,3) (Tableau 6).

Lorsque l'on s'intéresse à la situation par région, on se rend compte que les régions à effectifs élevés, notamment pour les ruminants et la volaille qui constituent l'essentiel des types d'animaux élevés, correspondent aux régions où l'élevage est le plus pratiqué c'est-à-dire les régions de Gabu, Oio et Bafata (cf. Graphique 4).



Tableau 8. Nombre moyen d'animaux par ménage éleveur

Region	Gros ruminants	Petits ruminants	Porcins	Volaille	Autres animaux
TOMBALI	1.7	4.1	2.7	14.4	0.1
QUINARA	1.8	3.9	2.8	10.9	0.0
OIO	4.8	5.7	3.5	12.3	0.3
BIOMBO	1.2	2.0	2.8	8.8	0.4
BOLAMA / BIJAGOS	1.5	2.6	2.7	10.7	0.1
BAFATA	3.0	6.3	1.0	12.3	0.4
GABU	6.0	6.9	0.2	11.7	0.8
CACHEU	1.7	3.0	3.4	10.1	0.1
Ensemble	3.3	4.9	2.2	11.6	0.3

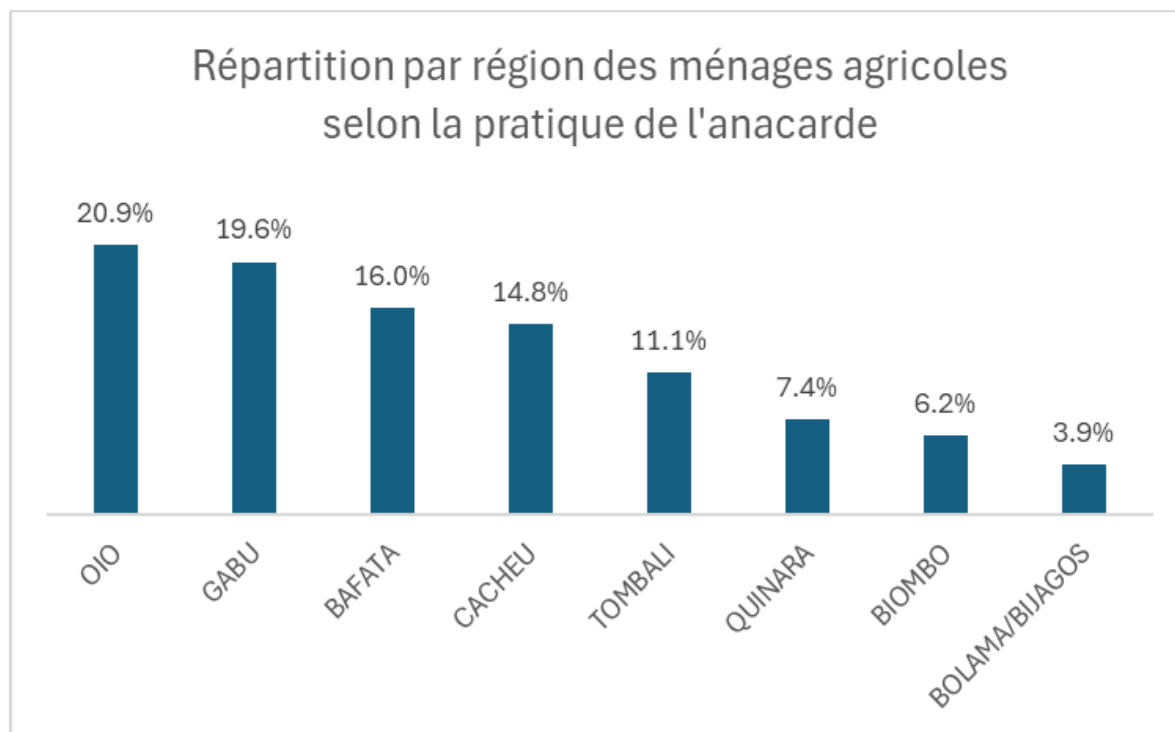
4.3.3 Pratique de la culture d'anacarde

L'anacarde est la principale culture permanente pratiquée en Guinée Bissau. En effet, le graphique 1 révèle que plus de 85% des ménages agricoles produisent de l'anacarde contre seulement 44% pour les autres cultures permanentes.

Cette activité est concentrée dans la moitié des régions (Oio, Gabu, Bafata et Cacheu) qui totalisent 70% des ménages cultivant l'anacarde.



Graphique 6. Répartition des ménages agricoles selon la pratique de l'anacarde

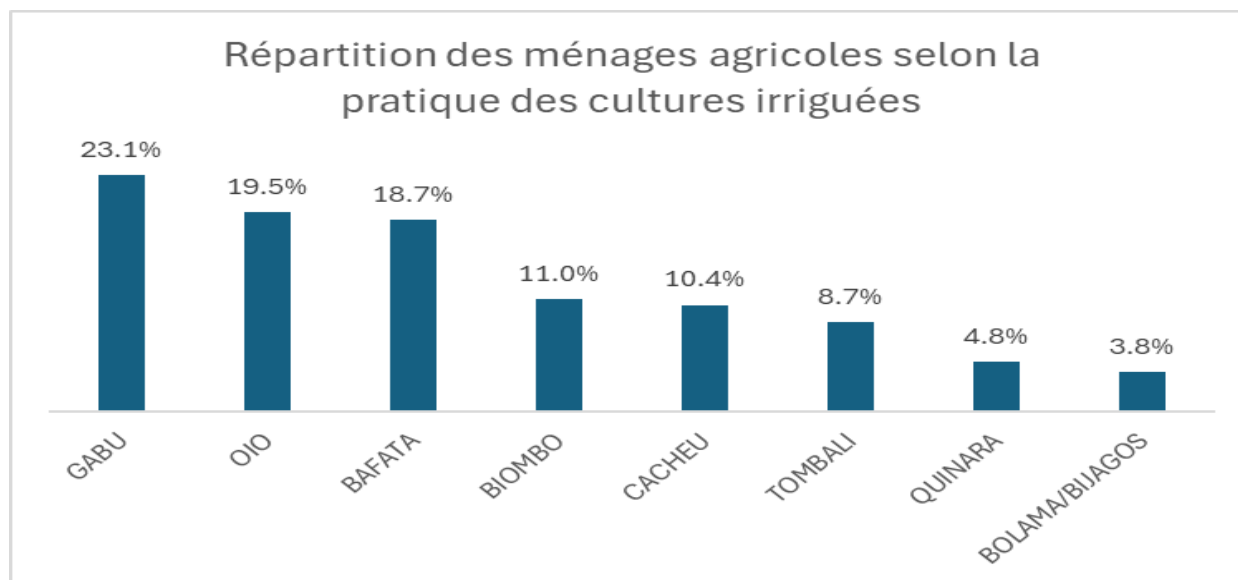


4.3.4 Pratique des cultures irriguées et maraîchères

Les cultures irriguées et maraîchères sont pratiquées par 2/3 des ménages agricoles (cf. Graphique 1). Toutefois le graphique ci-dessous montre que ces activités sont concentrées dans trois régions (Gabu, Oio et Bafata) qui à elles seules abritent près des 2/3 des ménages exerçant ces activités (Graphique 7).



Graphique 8. Répartition des ménages agricoles selon la pratique des cultures irriguées et maraîchères

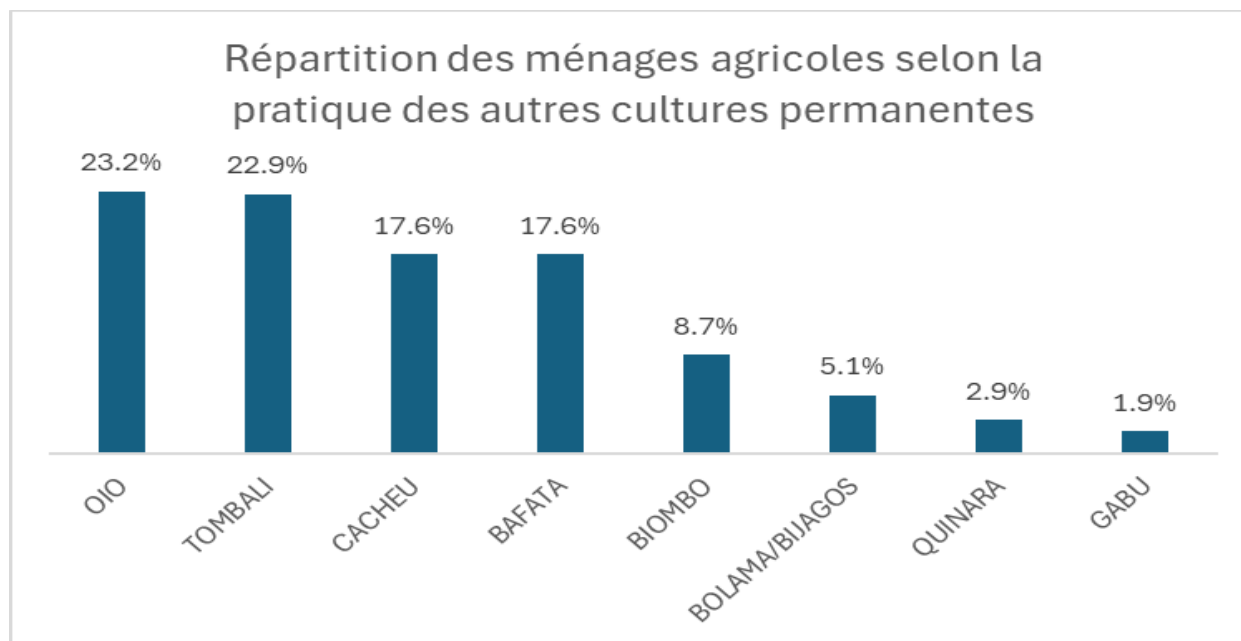


4.3.5 Pratique des autres cultures permanentes

Comme l'illustre le Graphique 7, les autres cultures permanentes (Particulièrement la Mangue, les Agrumes et la Banane) sont plus fréquentes dans les régions de Oio, Tombali, Cacheu et Bafata qui totalisent plus de 80% des ménages qui pratiquent ces cultures.



Graphique 9. Répartition des ménages agricoles selon la pratique des autres cultures permanentes



4.4 Caractéristiques socio-démographiques des ménages agricoles

4.4.1 Sexe du CM

L'écrasante majorité des ménages agricoles (82%) est dirigée par un homme. Les régions de Biombo, Bolama et et Cacheu se démarquent toutefois avec une proportion relativement importante de ménages agricoles (plus d'un 1/3) dirigés par une femme (Tableau 9).



Tableau 10. Répartition des ménages agricoles selon le sexe du chef de ménage

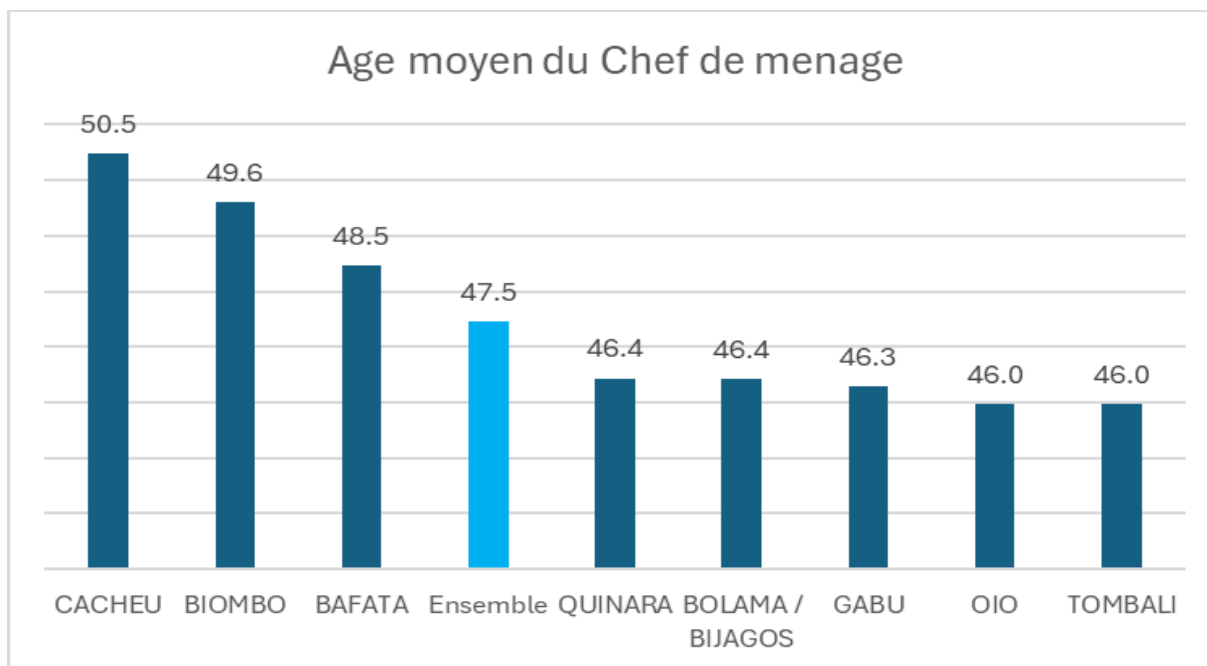
Region	Hommes		Femmes	
	Effectifs	%	Effectifs	%
TOMBALI	13,355	91.4	1,251	8.6
QUINARA	7,498	86.8	1,137	13.2
OIO	21,282	89.3	2,561	10.7
BIOMBO	6,400	54.1	5,430	45.9
BOLAMA/BIJAGOS	2,775	61.3	1,753	38.7
BAFATA	16,605	94.7	931	5.3
GABU	20,527	90.1	2,257	9.9
CACHEU	11,514	63.8	6,540	36.2
Ensemble	99,956	82.1	21,859	17.9

4.4.2 Age moyen du CM

Les ménages agricoles sont dirigés par des personnes d'âge relativement jeune (moins de 50 ans), sauf dans la région de Cacheu où l'âge moyen des CM atteint 50 ans (Graphique 10).



Graphique 11. Age moyen du Chef de ménage

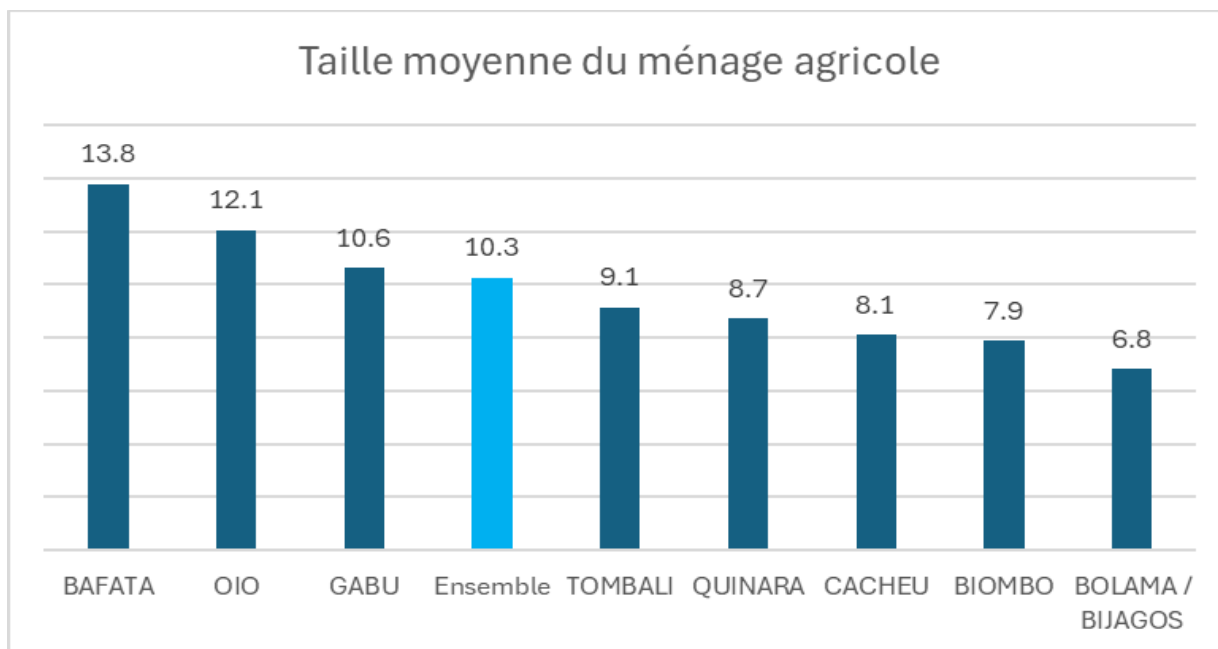


4.4.3 Taille moyenne des ménages agricoles

Les ménages agricoles ont une taille moyenne de 10 personnes. Les régions de Bafata, Oio et Gabu, qui sont celles qui concentrent les ménages agricoles (cf. Graphique 1), sont aussi celles qui ont une taille moyenne légèrement au-dessus de la moyenne nationale (Graphique 9).



Graphique 12. Taille moyenne des ménages agricoles



5 Difficultés rencontrées

Cette opération de listing des ménages agricoles a été la première du genre réalisée en Guinée Bissau depuis des décennies. De ce fait, sa mise en œuvre, bien qu'ayant suivi le processus standard recommandé par la FAO, a connu quelques contraintes liées notamment à la faiblesse des capacités techniques, logistiques et du dispositif institutionnel du système de statistiques agricoles dans le pays. En particulier, les difficultés et faiblesses ci-dessus ont été relevées et méritent des mesures de mitigation en vue d'atténuer leur effet sur les opérations futures :

-
- faible niveau de sensibilisation communautaire dans certaines zones, entraînant une faible participation de la population pendant le processus de listing ;
- contraintes logistiques et de planification opérationnelle, y compris l'insuffisance des moyens de transport et les difficultés d'accès aux zones reculées ;



- capacités insuffisantes des agents recenseurs sur les méthodologies de listing et l'utilisation des outils de collecte de données ;
- Supervision insuffisante dans certaines zones, affectant le contrôle de la qualité des données collectées ;
- Collaboration limitée avec certaines autorités locales et leaders communautaires, rendant difficile l'accès aux populations et la confiance dans le processus.

6 Recommandations

Les recommandations ci-dessus sont faites en vue de prendre des mesures adéquates pour atténuer l'impact des contraintes mentionnées plus haut sur la mise en œuvre des futures opérations de collecte, notamment l'enquête agricole à venir.

- Renforcer les capacités des agents de collecte de données dans l'utilisation de Survey Solutions et la gestion de la qualité pendant la collecte.
- Renforcer les capacités logistiques et techniques de la Direction Générale de la Planification Agricole pour la réalisation des enquêtes.
- Mettre en place un système national de statistiques agricoles durable.



7 Conclusion

L'opération de dénombrement des ménages agricoles en Guinée-Bissau représente une étape importante pour la mise en œuvre du programme d'enquête prévu dans l'Initiative 50x2030. Les données collectées permettront également d'améliorer la connaissance du secteur agricole et de soutenir la planification des politiques publiques, en particulier, dans l'élaboration de la politique et de la stratégie nationales agricoles, en cohérence avec la Déclaration de Kampala relative à la politique agricole continentale africaine et la politique agricole régionale de la CEDEAO.

Le processus de mise en œuvre du listing servira enfin de test pour la réalisation du prochain **recensement agricole national**.

8 Annexes

Quelques images du terrain.







CAMON 30

23mm f/1.8 1/103s ISO50



CAMON 40 Pro

20mm f/2.4 1/100s ISO501